

# Le sort des rapides du Cheval-Blanc bientôt fixé

## Groupe Grilli aura 9,8 des 15 hectares prévus au départ

Par Marie-Hélène Verville Article mis en ligne le 15 décembre 2006 Cités Nouvelles

Sur les 650 logements prévus au départ, 251 seulement seront construits dans l'écoterritoire des rapides du Cheval-Blanc. Un parc-nature de 44 hectares verra le jour juste à côté, probablement en même temps que la construction des maisons du Groupe Grilli.

La saga des rapides du Cheval-Blanc tire à sa fin, le projet de développement domiciliaire du Groupe Grilli a été présenté mardi dernier, lors d'une séance spéciale du Comité consultatif d'urbanisme, aux citoyens de Pierrefonds-Roxboro. Il sera probablement adopté en janvier prochain. La réunion a attiré une foule, à tel point que plusieurs personnes sont restées debout, faute de places. C'est dans une ambiance tendue que la réunion s'est prolongée, à cause des nombreuses questions et commentaires qui ont émané du public et des opposants au projet.

Rappelons que l'écoterritoire des rapides du Cheval-Blanc est au centre d'une polémique qui dure depuis plusieurs années. Situé au bord de la rivière des Prairies, ce terrain, dont la grande majorité est inondable, appartient à plusieurs propriétaires. L'arrondissement négocie depuis des années avec le principal propriétaire, le Groupe Grilli, qui souhaite construire sur une partie du territoire. La ville veut mettre sur pied un parc nature au bord de l'eau, là où la flore et la faune sont les plus intéressantes. La Coalition verte s'oppose au projet domiciliaire.

### Au bout du compte

Depuis la première mouture en 2002, le projet a beaucoup évolué. À l'époque, le projet du Groupe Grilli comptait 15 hectares, soit la totalité des terrains où il est permis par la loi de construire. Après négociations, le nouveau projet compte 9,8 hectares. «Il n'y aura pas de grandes tours d'habitations, comme c'était prévu au départ», a expliqué monsieur Paré, consultant pour le Groupe Grilli.

On cherche à intégrer le quartier au paysage. Par exemple, les espèces d'arbres qui seront plantées seront indigènes au boisé, afin de mieux intégrer le quartier au parc, a expliqué l'urbaniste Carole Tétreault, du Groupe Grilli. La cadre champêtre se paie cher: les maisons les plus chères se vendront à 450 000 dollars, le condo le moins coûteux, 140 000 dollars.

### Des inquiétudes

Une résidante de Pierrefonds s'est plainte du fait que ce secteur est enclavé. «Et s'il y a un problème et que la route est bloquée, je saute à l'eau?» a-t-elle demandé aux élus. En effet, il n'y a qu'une seule sortie et elle est coupée par la voie ferrée. «La piste cyclable pourra servir d'accès au site en cas d'urgence», explique Carole Tétreault, qui souligne que ce genre de situation n'est pas rare dans la région, comme L'Île-Bizard et son seul pont.

Autre point litigieux soulevé par l'ancien conseiller de la ville de Pierrefonds Michael Labelle, la quasi-absence de trottoirs prévus pour la marche et la sécurité. Si la mairesse parle de rues de style «champêtre», l'argument n'a pas convaincu ce citoyen.

### Un parc à compléter

Les citoyens présents ont posé plusieurs questions sur le futur parc-nature de 44 hectares. C'est que la ville ne peut donner d'échéance officielle, tous les terrains ne lui appartiennent pas encore. Les négociations ne sont pas terminées avec certains propriétaires de l'écoterritoire.

«Notre objectif est de construire le parc en même temps que les différentes phases du projet de construction», a expliqué au public Daniel Hodder, à la Direction des sports, des parcs et des espaces verts à la ville de Montréal. «Le parc-nature des rapides du Cheval-Blanc aura à peu près la grandeur du parc Lafontaine», a-t-il affirmé. Le Conseil du patrimoine de Montréal a demandé à ce qu'il y ait un comité de citoyens pour décider comment aménager le parc-nature, et comité il y aura, promettent les élus. Ils auront entre autres la tâche de décider où ira le stationnement pour accueillir les visiteurs, point qui a soulevé aussi quelques questions.

Maintenant, les gens du Comité consultatif d'urbanisme vont formuler une recommandation pour le conseil d'arrondissement du 15 janvier. Selon toute vraisemblance, il pourrait y avoir des modifications, mais elles risquent d'être mineures. À ce rythme, les travaux devront commencer au printemps, selon les gens du Groupe Grilli. La construction du projet s'étalera jusqu'en 2009.

Travaux: quelle sécurité pour le boisé?

Comment faire pour que les travaux n'endommagent pas le boisé qui doit être conservé? L'urbaniste Carole Tétreault du Groupe Grilli explique qu'une clôture sera installée au début des travaux, pour empêcher que le chantier ne déborde sur les zones sensibles. «Je doute que cette mesure suffise. Seront-ils surveillés?», s'inquiète Carmen Vrana, de la Coalition verte. La mairesse de l'arrondissement, Monique Worth, promet d'envoyer ses inspecteurs. Carole Tétreault explique que parfois, certains profitent d'un chantier pour faire du déchargement illégal. «C'est arrivé à Beaconsfield, lors de la construction de Woodland. Des gens avaient jeté leurs ordures, mais ce n'était pas nous!»